



DIAMANT MARQUAGE

PEINTURE DE MARQUAGE POLYASPARTIQUE À SÉCHAGE RAPIDE

DESSCRIPTIF DU PRODUIT

Peinture semi-épaisse brillante, à séchage très rapide, à base de résine polyaspartique, destinée à la signalisation horizontale.

DOMAINES D'APPLICATION

- Marquage des sols intérieurs et extérieurs offrant une finition brillante.
- Permet une remise en circulation très rapide.
- Recommandé pour la signalétique des sols de parkings, de garages, d'entrepôts...

Supports

- Sols béton brut correctement préparés.
- Anciens revêtements en résine (époxy, polyuréthane ou encore polyaspartique) bien adhérents et correctement dégraissés, poncés et aspirés.

PROPRIÉTÉS/AVANTAGES

- Résine de nouvelle technologie.
- Émission de COV pratiquement réduite à 0.
- Recouvrable en 1 heure 30 à 20°C.
- Circulable piéton dès 2 heures après application à 20°C.
- Pratiquement aucune odeur.
- Excellent pouvoir d'adhérence

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Composition	Résine polyaspartique sans solvant
Norme Afnor	NFT 36005 famille 1 classe 6a
Présentation	Résine à 2 composants
Densité	Base : 1,73 (+/- 0,05) Durcisseur : 1,16 Base + Durcisseur : 1,62 (+/- 0,05)
Proportion du mélange	Base / Durcisseur = 4,2/1 en poids Base / Durcisseur = 2,8/1 en volume
Temps de murissement	Néant
Extrait sec	97 % (+/- 2%)
Point éclair	Sans objet
Aspect	Coloré Brillant
Consommation	250 g/m ² par couche
Couleur	Blanc, Noir, RAL 1023, RAL 3020, RAL 5012, RAL 6024 Nuancier RAL sur commande
Durée de conservation	Conservation 12 mois, en emballage d'origine, dans un local tempéré
Conditionnement	Kit de 5 kg Base = 4,04 kg / Durcisseur = 0,96 kg

PROCÈS VERBAUX

- Émission de COV dans l'air : Rapport d'essai RES 148557 B4 du SGS : **A+**.
- Déclaration environnementale Sanitaire conforme à la norme NF P01-010.





Préparation des supports

• Les surfaces à traiter devront être préparées mécaniquement par grenailage ou ponçage diamant afin d'obtenir des supports sains, secs et propres, exempts de traces d'huile et laitance pouvant nuire à l'adhérence du revêtement. (Se référer au DTU 59.3 ou 54.1 suivant destination et épaisseur du revêtement). Les préparations mécaniques seront automatiquement suivies d'une aspiration soignée.

Conditions d'application

- Le DIAMANT MARQUAGE devra être stocké à une température comprise entre +15 et +25°C environ 24 heures avant l'application. La température ambiante du chantier sera comprise entre +10 et +30°C.
- Humidité relative ambiante : maximum 80%.
- Humidité du support inférieure à 4% en poids.
- Température du support supérieure à 3°C du point de rosée.

Préparation du mélange

- Verser intégralement le durcisseur dans la base colorée. Malaxer pendant 2 min, jusqu'à obtention

d'un produit homogène. Cette opération s'effectuera à l'aide d'un mélangeur à faible vitesse de rotation (max 300tours / min) afin de ne pas incorporer d'air dans la résine et éviter la création de bullage dans le revêtement. La viscosité des résines pouvant varier suivant la température, il sera possible de diluer le DIAMANT MARQUAGE avec un maximum de 2% de notre diluant sans COV, DIAMANT SOLVANT, à la suite du malaxage, le produit est prêt à être appliqué.

Application

- L'application se fait au rouleau (12 mm recommandé), à la brosse ou encore au pistolet Airless. Le nettoyage des outils se fait à l'aide de notre solvant FUNGETSOLV 502.

Les scotchs de masquage doivent être enlevés immédiatement après l'application du DIAMANT MARQUAGE sous risque de décollement ultérieur.

Systèmes et consommations

La consommation habituelle est de 250 g/m² par couche.

DURÉE PRATIQUE D'UTILISATION

TEMPÉRATURE	+ 15°C	+ 20°C	+ 30°C
DPU	~ 45 minutes	~ 30 minutes	~ 15 minutes

La Durée Pratique d'Utilisation diminue lorsque la température et/ou la quantité de produit préparée augmentent.

SÉCHAGE / REMISE EN SERVICE

TEMPÉRATURE	+ 15°C	+ 20°C	+ 30°C
TRAFIC PÉDESTRE	2 heures 30	2 heures	1 heure 30
TRAFIC LÉGER	5 heures	4 heures	3 heures
DURCISSEMENT	10 heures	8 heures	6 heures

Ces données ne sont qu'indicatives car les délais de durcissement varient en fonction des conditions de séchage (température et humidité relatives).

RÈGLEMENTATION

- Les applicateurs devront se munir de lunettes, gants et masques appropriés.
- Les lieux d'application devront être correctement aérés.
- Consulter la fiche de données de sécurité. © FUNGET – Juin 2021.
- COV : Conforme à la directive 2004/42/CE.
- Valeur limite UE pour ce produit (A₁) : 500g/l de COV (2010).
- Ce produit prêt à l'emploi contient : 18 g/l de COV



Annule et remplace les fiches précédentes correspondantes au même produit.
Elle s'adresse à des professionnels qui s'engagent à les utiliser selon les règles de l'art.
FUNGET - PA des Épineaux 5, Avenue Eugène Freyssinet - 95740 Frépillon
Tél. : + 33 (0) 1 61 35 35 10 – Fax : + 33 (0) 1 61 35 35 19 - www.funget.fr